

zoom

Le magazine de Saint Laurent de Mure

Janvier 2023

#9



sommaire

retour
en images
p.4-5



grand
angle

**LA MUNICIPALITÉ
EN ROUTE VERS
LA SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE**
p.6 à 8

p9-12



zoom
sur
l'actualité

coup de projecteur
p.14



expression politique
p.15

Directeur de la publication : Alexandre Botella
Responsable de la rédaction : Patrick Fiorini
Rédaction : Marion Gauge
Chargée de communication : Laurène Gaugry
Éditeur : Mairie de Saint Laurent de Mure,
2 route d'Heyrieux, 69720 Saint Laurent de Mure
Photographies : Service communication
Illustrations : fr.freepik.com - thenounproject.com
Maquette et réalisation :
Micro 5 Lyon - 04 37 85 11 22
Comité de rédaction : Patrick Fiorini, Alexandre Botella,
Aurélia Duchet et Laurène Gaugry



INFOS PRATIQUES

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

04 72 48 38 80

✉ stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org

GUICHET UNIQUE

Mardi : de 8h15 à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Jeudi : de 13h30 à 17h

04 72 48 48 50

✉ guichet.unique@saintlaurentdemure.org

HORAIRES PERMANENCES

Ces permanences se déroulent à la bâtisse du Bois du Baron, au 1^{er} étage.

Mission Locale

- tous les jeudis après-midi de 14h à 17h
- le mardi matin tous les 15 jours de 9h à 12h

Conciliateur de justice/Médiateur

Sur rendez-vous, le matin de 9h à 12h (rdv de 30 min),
23 janvier, 20 février, 21 mars et 17 avril

Avocat

Le 4^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, de 17h à 18h
(rendez-vous d'un quart d'heure).

SERVICE D'ACTION SOCIALE - CCAS

04 72 48 61 23

cscas@saintlaurentdemure.org

Permanences (sur rendez-vous) : mardi de 13h30 à 17h30
et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

18 Pompiers

17 Police ou 112 à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violences conjugales

3977 Maltraitance personnes âgées

04 72 48 66 30 Police municipale

04 78 40 03 30 Syndicat Mixte du Nord Dauphiné

contact@smnd.fr • 1180, Chemin de Rajat, 38540 Heyrieux

RETROUVEZ LA MAIRIE SUR :

🌐 www.saintlaurentdemure.org

📘 facebook.com/MairieStLaurentdeMure/

📺 youtube.com/SaintLaurentdeMureTV

📱 Panneau Pocket

z o ② m

Chères Laurentinoises, chers Laurentinois,

Cette année marque la concrétisation de nos grands projets comme le Centre-Bourg et sa nouvelle place élargie jalonnée de commerces de proximité.

C'est aussi un nouveau départ pour nos enfants, avec le chantier de leur nouvelle école qui se met en route.

Comme symbole de ce renouveau, nous avons de bonnes raisons d'espérer que l'Hostellerie le Saint Laurent, lieu cher aux Laurentinois, trouve un repreneur et retrouve de sa superbe avec la venue d'une belle table.

D'un point de vue énergétique, en plus d'appliquer les consignes gouvernementales, nous mettons en place un vaste plan d'économies d'énergie s'articulant autour de plusieurs points clefs détaillés dans le dossier de ce ZOOM.

Conscients de l'épreuve que vous traversez dans ce contexte de flambée des prix de l'énergie, nous nous devons de rester unis dans ces moments difficiles. Nous partageons vos attentes et vos craintes, partageons aussi nos joies !

Ainsi nous espérons que nos événements festifs de fin d'année vous auront mis du baume au cœur. Vous voir aussi nombreux et enthousiastes nous pousse à redoubler d'efforts pour vous satisfaire.

L'année à venir est importante car nous rentrons en révision du Plan Local d'Urbanisme, notre souhait est d'associer les Laurentinois à ce travail afin de répondre à vos attentes et d'être à la hauteur des enjeux. Nous aurons également la joie de vous faire découvrir au printemps notre nouveau site internet réalisé par vous et pour vous.

Ça y est ! Afin de redonner l'aspect solennel aux cérémonies qui s'y déroule et d'améliorer la sécurité des Laurentinois nous pouvons vous annoncer qu'à partir de février le stationnement sur le parvis de l'église sera interdit.

Vous l'aurez compris, cette année marquera une véritable rupture ainsi qu'un dynamisme inédit à Saint Laurent de Mure.

Je vous présente mes meilleurs vœux, que cette nouvelle année 2023 soit synonyme d'espoir, de santé et de réussite.

**« Cette année
marquera
une véritable
rupture
ainsi qu'un
dynamisme
inédit à
Saint Laurent
de Mure. »**

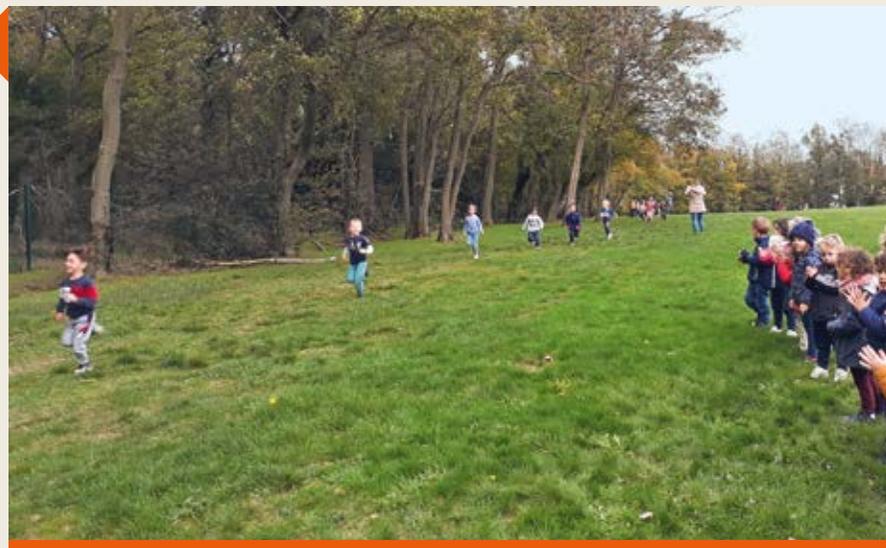
**Patrick Fiorini
Maire de
Saint Laurent de Mure**



LES ÉCOLIERS DE MATERNELLE À TOUTE ALLURE !

Le cross de l'école maternelle s'est déroulé le 14 novembre après-midi au clos de la Foire.

Les élèves de grande section ont couru 10 minutes sous les encouragements des autres classes et des quelques parents présents. En fin de course, les trois enseignants de grande section ont remis aux coureurs les médailles offertes par la municipalité. Une belle façon pour ces jeunes coureurs d'apprendre le goût de l'effort, de la persévérance, et du dépassement de soi !



CADEAUX GOURMANDS POUR NOS SENIORS

Cette année, pas de colis pour nos aînés mais un sac isotherme réutilisable aux couleurs bleu, blanc, rouge ! Le CCAS n'a pas manqué de gâter nos seniors en distribuant 360 sacs préparés par un prestataire Laurentinois. À l'intérieur, on y trouvait plein de gourmandises salées et sucrées. Le Maire, les élus et les membres du CCAS ont fait la distribution des sacs, et se sont également rendus dans les Ehpad L'accueil et les Quatre Fontaines à Saint Bonnet de Mure, pour gâter les résidents originaires de Saint Laurent de Mure.



FÊTE PATRONALE DES GENDARMES

La cérémonie de la Sainte-Geneviève, patronne des Gendarmes, s'est tenue à Saint Laurent de Mure, le 25 novembre 2022.

Sous la houlette de la cheffe d'escadron Elise Maillard, commandant de la compagnie de Bron, des officiers, sous-officiers et gendarmes adjoints volontaires de la compagnie, une cérémonie militaire s'est déroulée au monument aux morts avec remise de gerbe par la municipalité. Lors du vin d'honneur à la salle de la Concorde, Patrick Fiorini, Maire de Saint Laurent de Mure, accompagné de Monsieur le Sous-Préfet Benoît Rochas, Madame la députée Sarah Tanzilli et Monsieur le conseiller régional Jérémie Breaud ont rendu hommage aux forces de l'ordre pour leur travail et engagement tout au long de l'année.

« ET SI C'ÉTAIT VRAI » :
DUO DÉTONANT ET CAPTIVANT !
Pour le premier spectacle de la saison culturelle, Les Apollons ont proposé un véritable cocktail d'humour et de bonne humeur mêlant comédie, chant, danse et situations improbables, le 18 novembre, à la salle de la Fruitière. Le duo comique a plongé les spectateurs dans un univers complètement déjanté et loufoque, mené à cent à l'heure. Un vrai moment de bonheur et de rires offert par deux comédiens formés à l'Institut National des Arts du Music-Hall, lauréats du prestigieux Festival Mondial du Cirque de Demain et vus en premières parties de l'humoriste Jarry, notamment à Bobino et aux Folies Bergères.





HALLOWEEN : UNE BALADE HANTÉE AU CŒUR DU CHÂTEAU DELPHINAL !

Des toiles d'araignées, des fausses tombes, des balais de sorcières, des chapeaux, des citrouilles, des dessins des enfants de l'accueil de loisirs projetés sur fond musical, des lumières tamisées, des contes et légendes de sorcières pour frissonner de peur... **Décoré tout spécialement par les enfants du CME et leurs parrains marraines, le château delphinal a pris des allures de château hanté à l'occasion des festivités d'Halloween, le 31 octobre au soir.** Les Laurentinois ont véritablement joué le jeu pour cette première édition en se parant de leur déguisement le plus effrayant. Bien sûr, tous les participants ont eu droit à une remise de bonbons bien méritée. La balade continuait ensuite jusqu'à la Maison Pour Tous, que nous remercions vivement pour cette organisation conjointe, le long d'un parcours décoré et animé par des comédiens. Rendez-vous l'année prochaine !

L'événement a rassemblé plus de 1000 personnes, nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition !



DES BLEUETS POUR LA PAIX

Pour célébrer l'Armistice de 1914-1918, le 11 novembre 2022, et perpétuer le devoir de mémoire, un défilé accompagné par la Batterie Fanfare, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants, ainsi que des élèves de l'école élémentaire Vincent d'Indy et du collège Louis Lachenal, est parti du parvis de l'Hôtel de ville jusqu'au monument aux morts. **Cette année, les élus ont remis des bleuets aux participants, symbole de paix et d'hommage aux morts de la Grande Guerre.** La cérémonie s'est déroulée en présence d'un public nombreux et sous un beau soleil. Le Maire de Saint Laurent de Mure, Patrick Fiorini, était accompagné de Jean-Pierre Jourdain, Maire de Saint Bonnet de Mure, Jean-Luc Guillouzoic, adjoint délégué au devoir de mémoire, Bernard Cauquil, président de la FNACA et Bernard Ambrosi, son adjoint, l'adjutant Sébastien Georges, chef des sapeurs-pompiers, le lieutenant Jacques Haouchine de la gendarmerie et Xavier Fournet, chef de la police municipale. La commémoration s'est clôturée par un vin d'honneur à la salle de la Concorde.



LE PÈRE NOËL A DISPARU !

Le 4 décembre, grands et petits Laurentinois ont rejoint les aventures des deux lutins Sobriquet et Mirliton ! Après avoir entendu la nouvelle inquiétante sur la disparition du Père Noël, le duo a décidé de partir à sa recherche lors d'un périple mouvementé. Le pôle Nord, le Texas, le désert du Sahara et même l'espace ne les ont pas arrêtés. Ont-ils réussi à retrouver la trace du Père Noël ? Oui, bien heureusement, pour le plus grand bonheur des enfants ! Le suspense a tenu en haleine les nombreux spectateurs ayant fait le déplacement à la salle de la Concorde.

CRÈCHE MUNICIPALE : LES ENFANTS S'ÉVEILLEN À LA MUSIQUE

La musique s'est emparée de l'EAJE Les Renardeaux, à l'occasion du spectacle de fin d'année donné aux vingt bouts de chou de 0-4 ans de la crèche et à leurs familles le 13 décembre. Silène Gaynaud de la compagnie Bulle de Zic a offert un joli moment d'éveil musical où les petits ont même pu manipuler les instruments, tambours, ukulélés et autres accessoires. Un grand merci à toutes les familles présentes pour ce beau moment festif !





PLAN D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Saint Laurent de Mure
en route vers **LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

C'est le rôle de la municipalité d'anticiper et de mener des actions permettant la réduction de la consommation d'énergie. Le contexte national et international de flambée des prix de l'énergie nous pousse plus que jamais à revoir nos consommations d'énergie, pour consommer moins et autrement.

A lors que l'effort de maîtrise de l'énergie se joue à tous les niveaux, dans les maisons comme dans les entreprises, nous avons anticipé ces actions et avons été moteurs dans ces changements, à travers des opérations ambitieuses comme le projet EVEIL en accord avec la RE2020, le remplacement des ballons fluos par des LED au niveau des éclairages publics et le remplacement des véhicules vieillissants du parc automobile municipal par des véhicules propres. Une délibération a été prise au Conseil municipal du 15 décembre 2022 avec des orientations précises à court, moyen et long terme, selon le degré de priorité, le budget nécessaire et les complexités de mise en œuvre des actions. La municipalité de Saint Laurent de Mure s'est dotée d'un plan d'économies d'énergie, en associant toutes les parties prenantes, le Conseil Municipal à travers les commissions communales, et

Vous avez dit sobriété ?

La température est désormais abaissée à 19°C dans tous les bâtiments, hormis la crèche (21°C) et les gymnases (16°C). Quant au hangar du Centre technique municipal, il est hors-gel. L'été, la température des bureaux ne descendra pas en dessous de 26°C.

les agents et syndicats, pour combiner efficacité et sobriété énergétique. Plusieurs thématiques ont été ciblées avec des mesures fortes qui verront le jour dans notre quotidien. Certaines ont d'ailleurs déjà été concrétisées. Cependant, toutes ces actions n'impacteront pas le confort de vie des Laurentinois, il s'agit de mesures "de bon sens". Pour cela, un recours aux nouvelles technologies est souvent nécessaire.



LE BÂTIMENT

De la rénovation à l'écoconstruction



Le fonctionnement des bâtiments communaux est un poste de dépense important, que ce soit la consommation d'eau, d'électricité ou de chauffage. À Saint Laurent de Mure, on dénombre une vingtaine de bâtiments municipaux (la mairie, le Bois du Baron, les écoles, l'EAJE Les Renardeaux, le restaurant scolaire, la police municipale, le Cercle, le Centre technique municipal, la Concorde...), la plupart construits à la fin des années 70 ou au début des années 80. Le plus récent est le Cercle qui date de 2015. La municipalité réfléchit au devenir de son patrimoine bâti et à sa rénovation thermique, comme en témoigne le remplacement du système de chauffage et ventilation à la bâtisse du Bois du Baron



en 2021 par un équipement performant et peu énergivore. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les bâtiments municipaux sont d'ailleurs alimentés avec une énergie verte. Concrètement, cela signifie que l'énergie achetée par la municipalité pour le fonctionnement de ces structures est d'origine renouvelable, issue de barrages

hydrauliques, de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes. La construction d'une nouvelle école avec le projet EVEIL répond pleinement aux défis de la transition énergétique, car elle sera construite entièrement en bois, selon la norme RE2020 en intégrant des nouveaux matériaux et des nouvelles technologies favorisant la sobriété énergétique.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Éclairer mieux et intelligent !

La commune dispose de 1500 points d'éclairage dans la ville et lance cette année un important programme de rénovation de l'éclairage public, notamment en supprimant les ballons fluorescents, installés sur des grands mâts, des lampes à gaz, très coûteux et énergivores. Les points lumineux devraient à terme tous être équipés de sources LED, avec des économies substantielles sur la facture d'énergie et un impact environnemental moindre. Avec le passage en LED intelligente, il sera possible de piloter l'éclairage à distance, au poteau individuel, de réduire l'intensité la nuit, de faire fonctionner les éclairages



par détecteur de présence... L'extinction publique au cœur de la nuit est en cours de réflexion selon les zones de la ville. Dans tous les cas, elle ne concernera pas l'artère principale, la RD306, fort lieu de passages. **À noter :** qu'une heure d'extinction de la totalité de l'éclairage public représente une économie de 10 000 € par an !



Savoir quand réduire sa consommation pour éviter les coupures d'électricité ? L'application Ecowatt vous accompagne !
Ecowatt est une application présentant la météo de l'électricité sur le territoire français. Elle indique des signaux clairs qui guident le consommateur pour adopter les bons gestes et assurer un bon approvisionnement en électricité.

Téléchargez l'application et soyez notifié d'un éventuel risque de coupure.





Jean-David Athenol, adjoint délégué aux voiries, réseaux, programmes neufs, environnement ICPE

« Souvent restée dans l'angle mort des pouvoirs publics, la sobriété énergétique a été anticipée par notre municipalité bien avant la flambée des prix de l'énergie, en témoigne notre projet EVEIL qui répond aux normes RE2020. Notre plan d'économies d'énergie qui a été présenté consiste à échelonner dans le temps les actions à mener selon trois axes : la priorité d'action, les coûts et la complexité de mise en œuvre. Il ne s'agit pas de sacrifier le confort et le niveau de vie des administrés, mais de répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux en faisant appel au bon sens et aux nouvelles technologies. »

ESPACES VERTS

Le défi de la gestion de l'eau

Arrosage des fleurs de la commune par Ollas pour économiser les ressources en eau ou au goutte-à-goutte, récupérateur d'eau de pluie comme celui installé à la mairie, plantation de végétaux moins gourmands en eau et qui résistent mieux à la sécheresse, la municipalité a déjà initié de multiples actions pour répondre aux enjeux d'économies d'eau tout en soignant ses espaces verts et son cadre de vie. Plusieurs projets sont à l'étude pour continuer sur cette lancée. Récupérer l'eau de la piscine intercommunale représente par exemple une solution intéressante quand on sait que la réglementation fixe à 30 litres par baigneur et par jour le renouvellement minimum de l'eau des bassins. Au lieu de se déverser dans la station d'épuration de la Feysse, l'eau ainsi récupérée



et déchlorée, soit un volume de 18 m³ par jour, pourrait être réutilisée par la commune pour l'arrosage de ses espaces verts.

PARC AUTOMOBILE

Rouler VERT, une mobilité durable



Comme promis lors de la campagne électorale de 2020, chaque renouvellement du parc automobile de la mairie sera fait au profit d'un véhicule propre. La municipalité s'est donc dotée de deux véhicules électriques : un Goupil G6, petit utilitaire de 3,5T à plateau pour les agents des espaces verts arrivé en octobre 2022, et un Renault Kangoo 4 places pour le Centre technique municipal qui devrait rejoindre la flotte automobile en mars.



Ces véhicules sont non seulement plus confortables pour les agents d'un point de vue des nuisances sonores, mais également pour l'impact environnemental, qui est bien moindre qu'un véhicule thermique.



La démarche numérique

On y pense beaucoup moins et pourtant les ordinateurs, smartphones et autres tablettes sont de grands consommateurs d'énergie. La mairie a impulsé une démarche numérique éco-responsable. De nouveaux serveurs informatiques ont été mis en place afin de remplacer les anciens. L'objectif est de mettre en place de nouvelles habitudes et pratiques au travail, par exemple, envoyer un mail comprenant un lien sur un espace sécurisé plutôt qu'accompagné d'une pièce jointe volumineuse.

La dématérialisation nous a libérés du tout-papier mais malheureusement nos courriers électroniques génèrent une empreinte carbone en transitant par des routeurs, serveurs, et autres ordinateurs. La municipalité souhaite aussi effectuer des achats responsables pour favoriser les pratiques et prestations les plus vertueuses, mutualiser les achats pour faire des économies comme elle le fait déjà avec Saint Bonnet de Mure pour les illuminations de Noël par exemple...

ÉDUCATION

48 tablettes à l'école !

Fidèles aux engagements de la commission informatique, la CCEL a équipé les élèves de l'école élémentaire Vincent d'Indy de tablettes numériques. Trois mallettes contenant 16 tablettes chacune ont été remises par la CCEL début novembre dans le cadre du dispositif France Relance. Objectif : lutter contre la fracture numérique et permettre aux enseignants de travailler avec leurs élèves sur l'acquisition d'une culture et de compétences autour du numérique. Après le déploiement de vidéo-projecteurs interactifs, tableaux triptyques et ordinateurs portables, 416 tablettes ont été



distribuées aux écoles élémentaires des 8 communes du territoire, pour un montant de 195 000 €. De plus, pour que chaque école puisse accéder à des applications pédagogiques depuis la tablette, collaborer et échanger de

manière sécurisée avec les familles et les équipes pédagogiques, la CCEL a financé également pour chacune un abonnement ENT (Espace Numérique de Travail) à hauteur de 13 500 € pour 2 ans.

SANTÉ

Une nouvelle complémentaire santé ?

Initiée par la municipalité, des organismes de mutuelles ont été sélectionnés pour vous proposer, à partir de février 2023, une complémentaire santé adaptée à votre situation.

Après un appel à manifestation auprès de différentes mutuelles et compagnies d'assurances, deux mutuelles ont été retenues parmi les sept dossiers présentés l'été dernier : il s'agit de Radiance Mutuelle et de France Mutuelle. Le choix s'est porté sur les mutuelles proposant des contrats de complémentaires santé susceptibles d'intéresser le plus grand nombre avec une offre pertinente et négociée en matière de couverture santé et de reste à charge. Les contrats proposés seront accessibles à tous les habitants et devraient notamment intéresser



les personnes retraitées ou en activité sous statut indépendant. Des permanences seront assurées dans les prochaines semaines par des conseillers des deux mutuelles pour étudier votre situation précise, analyser vos besoins, établir un comparatif avec votre contrat en cours et vous accompagner dans la meilleure solution.

FESTIVITÉS

Retrouvailles pour nos aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale organise son traditionnel repas des aînés le dimanche 26 mars à midi, à la salle de la Concorde. Ce moment de festivités réunira les Laurentinois de 70 ans et plus autour d'un repas convivial concocté par le Poulailleur gourmand et d'une animation assurée par l'orchestre Trigones, un trio composé d'un saxophoniste-chanteur, d'un accordéoniste et d'une chanteuse. Musiques, danse et humeur joyeuse seront au rendez-vous !

NUMÉRIQUE

Tous à vos claviers

En partenariat avec un conseiller numérique de France Services et le Département du Rhône, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un atelier d'initiation à la navigation sur internet le 1^{er} décembre dernier, dans la bâtisse du Bois du Baron. L'atelier était gratuit et ouvert à tous, dans la limite de sept places, à la condition de venir avec son ordinateur portable et d'avoir un prérequis minimum. Suite au succès de ce premier atelier, d'autres seront programmés au cours de l'année.



La mairie organise une réunion publique le 20 janvier à 18h30 à la salle de la Concorde, destinée à tous les Laurentinois souhaitant davantage d'informations.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE

La mairie soutient leurs projets !

En plus des dépenses courantes (fournitures, manuels, transports, entretien du bâtiment) ainsi que l'emploi des agents municipaux*, la municipalité accompagne les projets des écoles.

LE MOT DE L'ÉLUE



Delphine Descombes, adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et à l'éducation

« Nous avons augmenté le budget communal alloué aux projets des écoles en élargissant à d'autres champs artistiques que la musique comme les arts plastiques ou visuels, la danse etc. Nous avons mis en place divers critères pour choisir les actions les plus intéressantes (nouvelle action, thématique traitée comme le sport, la citoyenneté ou le développement durable, action intergénérationnelle, projet collectif, partenariat associatif local...). Dès le printemps, les enseignants font un appel à projets et renseignent leurs souhaits pour l'année scolaire à venir sur une fiche qu'ils nous transmettent. Ils jouent vraiment le jeu avec de belles idées ! »

Un peu plus de 8000 € sont alloués à l'école élémentaire Vincent d'Indy pour l'année 2022-2023 pour des projets d'arts plastiques, arts visuels et musique, sorties dans des lieux culturels comme à l'Auditorium de Lyon, intervenant musical extérieur...

Côté maternelle, la mairie finance le projet d'école à hauteur de 5000 €. L'intervenant extérieur s'inscrit dans le projet de développement du langage défini par l'équipe éducative de l'école maternelle Bois Joli. Des séances d'animation en classe sont proposées autour d'un projet d'expression

orale qui développe les interactions entre les petits avec une représentation à l'école en fin d'année. La mairie participe ainsi pleinement à la réalisation des différents projets pédagogiques, gage d'apprentissage et d'épanouissement des enfants, aux côtés des coopératives et du Sou des écoles de Saint Laurent de Mure.

*Les enseignants sont employés par l'Education nationale et rémunérés par l'Etat, mais ce n'est pas le cas des 7 ATSEM, 4 agents d'entretien (pour les deux écoles), 4 personnels du restaurant scolaire et 9 animateurs, qui sont eux des agents municipaux.



URBANISME

Vers un nouveau PLU construit avec les Laurentinois

Adopté en 2012, le PLU (plan local d'urbanisme) va bientôt être révisé. Il est obsolète depuis la loi Climat et Résilience d'août 2021 qui prévoit la mise en place de la ZAN, Zéro Artificialisation Nette des sols.

À Saint Laurent de Mure, une délibération

pour entamer la procédure de révision va être votée en février prochain. La révision du PLU va s'étendre sur plusieurs années et questionner à la fois les problématiques de démographie, mobilité, protection de l'environnement... Les habitants participeront collectivement à l'élabo-

ration de nouveau PLU à travers diverses réunions et enquêtes publiques. L'objectif est de répondre aux attentes des Laurentinois, développer la commune tout en préservant le cadre de vie des habitants.



ZAC DU CENTRE-BOURG

Nos futurs commerces de proximité

La ZAC du Centre-Bourg laurentinois va accueillir de nouveaux commerces dès le premier trimestre 2023 et ce, au fur et à mesure de la livraison des bâtiments et de l'avancement des travaux.

Avec ces nouveaux bâtiments, un carrefour refait à neuf et la future place du marché plus attrayante, un nouveau cœur de ville est en train de voir le jour. L'offre commerciale se diversifie : ce sont 3 commerçants qui s'installeront prochainement en pied d'immeuble à l'angle de l'avenue Jean Moulin de de la rue des anciens combattants d'AFN : un vendeur-réparateur de vélos à assistance électrique, un opticien et un audio-prothésiste.

De plus, la future place devrait accueillir une brasserie, une supérette de proximité et un vendeur-réparateur d'électroménager. Un restaurant de sushi Sushina est déjà ouvert depuis le printemps de l'année 2022. Des cellules sont encore en cours d'attribution. Cette place sera dynamisée par diverses animations tout au long de l'année, pour devenir un véritable lieu de vie pour les Laurentinois.



LE MOT DE L'ÉLUE



Sylvie Fioroni, adjointe déléguée à l'urbanisme

« La redynamisation commerciale est un enjeu majeur pour notre Centre-Bourg. Nous souhaitons redonner toute sa place au centre-ville de Saint Laurent de Mure, avec des commerces, des services, des animations, pour que les Laurentinois se réapproprient pleinement le cœur de notre village. L'arrivée de ces nouveaux commerces, répond à la demande des habitants et va contribuer à la qualité de vie à Saint Laurent de Mure. Participant à la commission d'agrément, la municipalité s'est attachée à ce qu'il y ait une réelle diversité dans l'offre économique, pour répondre à tous les besoins ».

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un radar éducatif et préventif

La police municipale de Saint Laurent de Mure a réceptionné un radar pédagogique mobile qui se recharge à l'énergie solaire, pour un montant de 2350 €. Déployé début 2023, cet équipement dernière génération effectue des relevés instantanés de la vitesse des usagers, en double flux (sur les deux côtés de la rue), dans les zones les plus fréquentées de la commune et potentiellement accidentogènes. Il sera mis en place sur les grands axes et les rues où la vitesse se doit d'être réduite. Le radar pédagogique permettra à la police municipale l'acquisition de données, de mettre en place des contrôles inopinés et de prendre des dispositions de sécurité pour les piétons.



STATIONNEMENT

Nouvelles règles aux abords de l'église

Le parvis de l'église est un lieu de rassemblements solennels où la sécurité des piétons doit être revue, en raison de son emplacement à proximité des écoles.

La mairie souhaite redonner à ce lieu un cadre de vie agréable, c'est pourquoi le stationnement est revu. A partir du mois de février 2023, il sera interdit d'y stationner.

En compensation, ce sont une dizaine de places qui seront créées de l'autre côté de l'édifice, le long de la rue du 8 mai 1945.

Le parking existant de huit places va être agrandi et comptera une vingtaine de places.

PARC ARBORÉ

Un patrimoine naturel à préserver



Pour la première fois, une étude a été réalisée en 2021 et 2022 sur les arbres de la commune. Elle a permis de recenser toutes les essences présentes et de dresser un diagnostic de leur état sanitaire. La ville compte environ 1500 sujets à entretenir et travaille actuellement à l'élaboration d'un plan de gestion pour connaître, anticiper et planifier les actions pour garantir la bonne santé des arbres sur le long terme. Ce plan permettra d'assurer un meilleur suivi des arbres et des objectifs définis au préalable pour

chaque sujet en termes de sécurité, esthétique, valeur écologique, de prévoir le coût, planifier l'entretien ou encore le programme de plantation et de travaux. L'arbre est un être vivant en relation avec son environnement et constitue un écosystème à part entière : ses bienfaits ne sont plus à démontrer ! La photosynthèse (absorption de gaz carbonique, production d'oxygène et de glucides) fait de lui l'allié indispensable de l'homme. L'arbre est aussi utile pour un grand nombre d'animaux qui y trouvent refuge et nourriture.

GESTION DIFFÉRENCIÉE

Plus doux et plus naturel

Les espaces verts de la ville représentent 65000m². Pour favoriser la biodiversité, la commune poursuit la gestion différenciée de ce patrimoine naturel, en appliquant à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, en fonction de sa situation, de son utilisation...

L'éco-pâturage mis en place à la fin de l'été sur le bassin de la Vareille avec les moutons favorise ce mode de gestion plus doux avec une tonte assurée par les animaux tout au long de l'année, sans machine et sans impact carbone. Deux ânes ont rejoint le troupeau en novembre : ils font partie des 22 ânes qui étaient maltraités en Israël, recueillis par la SPA de Saint Laurent de Mure.



Budget : une situation atypique

Présenté et discuté au Conseil municipal du 15 décembre, le débat d'orientations budgétaires sera suivi du vote du budget primitif le 23 février 2023.

Si l'année 2022 a permis la sortie de la crise sanitaire, constatée par la relance des prestations de services de la commune, l'année 2023 sera marquée par un contexte difficile d'inflation à 6%.

Le gaz, l'électricité, les carburants, mais également l'augmentation générale des prix des matières premières induit un surcoût important sur les charges de fonctionnement. L'augmentation du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2022, qui concerne les salaires des agents publics, vient accentuer encore ce phénomène.

2023 : cap sur les investissements avec le projet EVEIL

L'année 2023 constitue l'année la plus importante du programme pluriannuel d'investissement de la municipalité. Le projet EVEIL entame sa phase de travaux avec la construction de l'école élémentaire et du restaurant scolaire. Le faible taux d'endettement actuel de la ville permet d'avoir recours à un emprunt en toute sérénité. Une autre opération d'envergure porte sur les travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement (opération ventilée sur les 3 budgets : principal, eau et assainissement) avec un budget d'1 million d'euros par an jusqu'en 2029. En effet, l'ancien programme de travaux datait de 2010, et la réalisation des travaux avait pris du retard. Enfin, l'année sera aussi marquée par l'acquisition et les études pour l'aménagement des futurs locaux de la police municipale dans la ZAC du Centre-Bourg (160 000 € environ).





FESTIVITÉS

Noël avant l'heure

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a organisé la fête des lumières le 8 décembre et le marché de Noël les 17 et 18 décembre, au cœur de la ville

De la magie et de la féerie dans l'air, et des étoiles plein les yeux ! Les festivités de fin d'année ont démarré par la célèbre fête des lumières le 8 décembre, où la mairie a offert aux Laurentinois vin chaud et marrons. Après la distribution des lampions sous le préau de l'école, les enfants, leurs parents, les pompiers et la Batterie Fanfare, ont participé à un défilé lumineux et une déambulation musicale depuis la place de l'église jusqu'à la place du marché. Une parade lumineuse et féerique emmenée par quatre artistes parés de lumière avec des effets visuels spectaculaires. Puis, le marché de Noël a pris ses quartiers le week-end du 17 et 18 décembre avec 22 chalets remplis de gourmandises et de créations artisanales, un manège, une buvette tenue par l'association de basket, sans oublier la présence du Père Noël ! Les petits et grands Laurentinois étaient ravis de ce moment festif ponctué par une



intervention musicale de l'école Vincent d'Indy le samedi après-midi et, pour la première fois, par un intermède de la Batterie Fanfare le dimanche.

LE MOT DE L'ÉLU



Alexandre Botella,
adjoint délégué
à la communication

« Notre souhait est de redonner de la vie au centre du village, même si aujourd'hui il y a encore des travaux d'aménagement. Nous voulons habituer les Laurentinois à se retrouver dans un centre-ville accueillant, chaleureux, dynamique, festif. Nous profitons de ce futur cœur de ville dès maintenant. Ces fêtes ont été une véritable réussite pour la deuxième fois grâce à l'implication des conseillers municipaux et je les en remercie. »

NUMÉRIQUE

On compte sur vous pour le nouveau site internet !

Un nouveau site verra le jour en 2023 ! Les Laurentinois, entreprises installées sur la commune, associations, élus et agents ont été invités à l'automne à répondre à un questionnaire en ligne sur leurs attentes, les contenus les plus utiles selon eux, les nouveaux contenus qu'ils souhaiteraient consulter, les fonctionnalités qu'ils aimeraient avoir, ou encore les caractéristiques qui décrivent le mieux notre commune. La municipalité souhaite proposer un site plus intuitif, moderne et dynamique, en l'ayant pensé avec vous. Rendez-vous très prochainement sur www.saintlaurentdemure.org



PORTRAIT

« Faire voler son rapace en pleine nature est magique »

Xavier Simiand est le seul fauconnier de Saint Laurent de Mure : il a l'art de capturer un gibier dans son milieu naturel à l'aide d'un oiseau de proie affaîté, une buse de Harris qui s'appelle Tchoupi !

Ce matin-là de novembre, il fait à peine 2°C aux abords du golf de Miribel-Jonage à Vaulx-en-Velin. Une température fraîche qui ne stoppe pas Xavier Simiand et ses amis fauconniers Sandrine et Jean-Claude. Les trois passionnés (qui font partie de l'ANFA, l'association nationale de fauconniers et autoursiers) se retrouvent accompagnés de leur rapace, furets et épagneuls, parfaits chiens d'arrêt pour les aider à faire sortir le gibier. Sur le golf, les amis interviennent régulièrement pour réguler le lapin grâce à une autorisation de chasse et de furetage qu'ils ont aussi au Fort de Meyzieu. La matinée se déroule aux aguets, entre furetage et patience. Mais point de prise à l'horizon.

Qu'importe, c'est la sortie qui compte. « Ces oiseaux sont nés en captivité, alors pouvoir leur redonner cette chance de voler en pleine nature, leur offrir ce plaisir est magique pour nous. J'aime le calme, la chasse en milieu naturel, la beauté des territoires. », confie Xavier, fauconnier depuis 20 ans, grâce à son beau-père lui-même fasciné par les rapaces qui lui a transmis sa passion.



Entraînement de haut niveau

Ancien chasseur au fusil, le Laurentinois a posé son arme sans regret, pour s'adonner à la fauconnerie, un monde à part entière, où il faut apprendre à affaîter son oiseau, c'est-à-dire le dresser, et le créancer, le préparer pour la chasse. « On les prépare comme des sportifs de haut niveau. Il faut les faire voler pour les muscler, les faire baisser en poids et ne pas trop les nourrir pour qu'ils aient envie de chasser. Un oiseau ne chasse que quand il a faim. » Xavier s'est formé auprès d'un fauconnier pendant un an, il détient un permis de chasse et une autorisation de détention d'espèce non domestique. Au milieu des arbres, Xavier lâche sa buse, aussi appelée petit aigle du Mexique, on entend ses grelots qui permettent de la localiser à l'oreille. Le rapace suit son maître de branche en branche, chaque battement d'aile est un spectacle. Le résultat d'un long travail : « À la maison, je l'ai habitué à revenir vers moi, en l'exerçant à se déplacer d'un perchoir à l'autre. »

Chez lui, Xavier a aménagé une volière pour lui offrir tout le confort. Lors du premier week-end médiéval en juin à Saint Laurent de Mure, il a d'ailleurs recueilli quelques heures la chouette qui s'était égarée du Bois du Baron...

AGENDA



VŒUX À LA POPULATION

À la salle de la Concorde, à partir de 11h.



SPECTACLE FRÈRES BRASSENS

À la salle de la Fruitière, à 20h30.



LA JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT

À la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Commémoration à 11h au monument aux morts.



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT



REPAS DES AINÉS

À la salle de la Concorde, sur inscription auprès du CCAS.



Expression politique

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

LA MAJORITÉ

2020 Nouvelle Dynamique

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, les élus de la majorité peuvent disposer d'une tribune d'expression libre, dont le nombre de caractères est proportionnel à son nombre d'élus. Toutefois, la majorité a décidé de renoncer à ce droit, et de laisser ainsi la possibilité aux deux groupes d'opposition de s'exprimer plus longuement dans ces colonnes.



Retrouvez-nous sur Facebook
Saint Laurent de Mure 2020 nouvelle dynamique

L'OPPOSITION

Agir ensemble

Nous continuons d'être attentifs, faute d'être actifs, non pas par volonté, mais bien par une mise à l'écart des débats et des propositions : une gestion AUTOCRATIQUE.

Cela n'a **AUCUNE** incidence sur notre détermination à AGIR dans le respect de notre engagement d'élus et continuons à collaborer en conscience.

Des projets ont débuté et d'autres sont en devenir, certains que nous soutenons, d'autres démesurés que nous déplorons sanctionnant violemment le patrimoine laurentinois : vente du stade ? vente de l'école ? budget explosé pour le projet éveil ? baisse importante de nos réserves financières ?

Nous demandons donc à la majorité plus de transparence, une meilleure communication sur les projets et plus de démocratie participative.

Enfin, nous restons comme toujours constructifs, et **À L'ÉCOUTE** des associations, des entreprises et des administrés pour défendre VOS intérêts.

Merci au personnel pour le travail accompli ces derniers mois.

Nous souhaitons à tous une très bonne année 2023

- <http://www.agir-ensemble-saint-laurent-de-mure.webnode.fr/>

- <https://www.facebook.com/agirensembleSaintLaurentDeMure>

- agirensemble69@gmail.com

Elma Sourd, Jean-Philippe Bertuzzi, Quentin Broizat

Cap 2026

Les prix de carburants, gaz, énergies et coût de la vie s'envolent mais ce n'est pas tout.

A St Laurent, l'équipe municipale en guise de cadeau de Noël augmente la redevance de l'eau potable de 100 % (de 0,273€/m³ à 0,5€/m³) et la redevance des eaux usées de 50 % (de 1€/m³ à 1,5€/m³) !

Certains nous rétorquent que ce n'est qu'une augmentation de quelques centimes par m³ ; certainement mais ramenée à une facture moyenne d'un Laurentinois, cela se traduira par une augmentation de la facture VEOLIA de +16 %. Les quelques centimes se traduisent vite en une centaine d'euros.

La raison invoquée ; il y a des travaux à réaliser sur les réseaux d'ici 2029 !

Et pourtant, les budgets respectifs de l'eau dégagent un excédent de 620 k€ et celui de l'assainissement de 1.3 M€

Alors, pourquoi une telle augmentation dès à présent ?

Pour Cap2026 ceci est inadmissible et nous nous opposons à une telle revalorisation des redevances.

Et que dire de l'épargne qui a fondue comme neige au soleil en passant de 1,07 M€ en 2019 à 68 K€ en 2022. ?

Bonnes Année 2023 tout de même !

Pour suivre nos prises de position

> notre FB <https://www.facebook.com/saintlaurentdemureCap2026>

> les CR des CM

Pour nous contacter

✉ n.bouregaa@saintlaurentdemure.org

✉ f.sarrus@saintlaurentdemure.org

✉ b.lacarelle@saintlaurentdemure.org

✉ j.chevalier@saintlaurentdemure.org



Les élus Cap2026
N. Bouregaa, F. Sarrus,
B. Lacarelle, J. Chevalier



SPECTACLE GOP

À la salle de la Fruitière, à 20h30



NOUVEAU

Spectacle Confinés, à la salle de la Fruitière, à 20h30



PRÉSENTATION DU SPECTACLE CONFINÉS :

Une paisible retraite de commerçants poissonniers. Paisible jusqu'à ce qu'ils se retrouvent confinés - virus oblige - avec leur fille Julienne, débarquée à l'improviste. Et de paisible, la retraite vire au mélodramatique hilarant...

Retrouvez toutes les informations des événements et actualités communales sur nos réseaux :

www.saintlaurentdemure.org

facebook.com/MairieStLaurentdeMure/

youtube.com/SaintLaurentdeMureTV

Les événements marqués de cette icône signifient qu'ils font partie de la saison culturelle. Retrouvez l'agenda complet de la saison sur le site, ou bien dans un flyer disponible à l'accueil de la mairie.

*Meilleurs vœux
et bonne année
2023 !*

